



N° enregistrement 1386

PROGRAMME DE DPC-2

DELIVRANCE DE PRODUITS SANGUINS LABILES EN URGENCE

Enregistré sous le numéro 13861600004

L'ODPC INTS en partenariat avec la SFVTT vous propose de participer à ce programme de DPC. L'inscription au programme de DPC s'accompagne obligatoirement d'une inscription au congrès organisé les 23,24 et 25 Novembre à Lyon. La date limite d'inscription est fixée au **7 Octobre 2016**. Pour toute inscription dérogatoire au delà de cette date, contacter l'ODPC INTS.

➤ JUSTIFICATIF DU PROGRAMME

La délivrance de produits sanguins labiles (PSL) en urgence peut relever de situations cliniques critiques. Tout retard à la délivrance peut conduire à un défaut de transfusion et porter préjudice à la qualité des soins. Le réseau d'hémovigilance nationale relève régulièrement des incidents graves de la chaîne transfusionnelle potentiellement liés à des erreurs de pratique (1/3 des déclarations).

Le programme de DPC proposé répond aux orientations nationales : innover pour garantir la pérennité de notre système de santé, innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient, amélioration de la pertinence des soins ; et aux orientations proposées par le CNP V3TC : sécurité des patients en médecine transfusionnelle, thérapie tissulaire et cellulaire, qualité des soins, recommandations et bonnes pratiques, accréditations professionnelles.

➤ OBJECTIFS

- Comprendre le déroulement du programme complet de DPC « Délivrance de PSL en urgence »
- Connaître tous les éléments du référentiel de bonnes pratiques réglementaires et de recommandations pour la pratique clinique relatif à la délivrance de PSL en urgence (urgence vitale immédiate, urgence vitale, urgence relative)
- Permettre aux participants d'apprécier leur niveau de maîtrise de la délivrance de PSL en urgence, en répondant à des questions sur des cas concrets présentés à l'aide d'un dispositif de vote interactif individuel.
- Permettre ensuite à chaque participant d'évaluer leurs pratiques et de mettre en place des actions d'amélioration.

➤ PERSONNELS CONCERNES

Les professionnels impliqués dans une structure de délivrance de PSL, en établissement de transfusion sanguine ou en établissement de santé public et privé, voire des correspondants d'hémovigilance ayant une implication dans la délivrance de PSL. Les professionnels intéressés par le programme de DPC devront s'inscrire auprès de l'organisme **DPC INTS** (enregistré sous le n°1386 de l'**OGDPC**).

➤ CRITERES D'INCLUSION DANS LE PROGRAMME

Le point important est que les participants aient effectivement une responsabilité directe dans la délivrance de PSL dans le cadre de leur activité professionnelle, ou bien qu'ils soient correspondants d'hémovigilance d'établissement de santé ou d'un établissement de transfusion sanguine, ayant une activité de délivrance de PSL.

➤ METHODOLOGIE DU PROGRAMME DE DPC

Etape 1 : Action cognitive assurée au cours du congrès de la SFVTT à Lyon du 24 au 26 novembre 2016 justifiant de l'acquisition de connaissances/compétences complémentaires

Programme DPC établi en collaboration avec : **CNP V3TC**



**Conseil National Professionnel de Vigilance et
Thérapeutique Transfusionnelles Tissulaires et Cellulaires**



N° enregistrement 1386

Il est nécessaire d'assister aux 2 sessions simultanées suivantes :

- ✚ **Session simultanée 3 : Circuit des PSL en établissement de santé (avec ou sans dépôt de sang), réorganisation régionale**
- ✚ **Session simultanée 9 : Prise en charge du choc hémorragique**

Une grille d'évaluation sera envoyée en amont du congrès et permettra au professionnel d'établir un état des lieux de ses connaissances et pratiques. Cette grille sera à retourner obligatoirement dûment remplie **au plus tard le 9 novembre** à l'ODPC INTS. L'exploitation de l'ensemble des grilles retournées permettra aux responsables de programmes de préparer au mieux l'animation de l'atelier pratique.

Etape 2 : Action d'analyse des pratiques professionnelles en appui de la grille fournie par l'ODPC INTS

Une analyse critique et constructive des pratiques réalisée par le professionnel par rapport à la pratique attendue est demandée. La méthodologie HAS retenue est le suivi d'indicateurs.

L'action "analyse des pratiques professionnelles" débutera en amont du congrès dès l'inscription au programme de DPC. En fonction de la méthode retenue et en appui de la grille fournie par l'organisme **DPC INTS**, le professionnel transmettra en amont du congrès les éléments permettant d'apprécier le niveau de connaissance et l'analyse des pratiques avec les actions d'amélioration envisagées.

Etape 3 : Groupe d'Analyse des Pratiques (GAP)

Après la participation aux deux sessions cognitives au cours du congrès, l'atelier pratique (**APP-2**) débutera par un rappel du référentiel encadrant la délivrance de PSL en urgence et sera suivi d'une présentation de plusieurs cas concrets de situations complexes de délivrance de PSL en urgence, avec discussion interactive. Chaque professionnel pourra échanger sur l'état des lieux effectué sur ses pratiques et le plan d'amélioration envisagé. Le nombre d'inscrits est limité, pour des raisons pédagogiques, à **30 personnes maximum**.

➤ **CLOTURE DU PROGRAMME DE DPC**

Sur la base de l'ensemble des éléments (réponse au questionnaire, méthode HAS, présentiel), l'**ODPC INTS** délivrera une attestation individuelle de validation.

Responsables du programme

Dr Victoire LOVI, victoire.lovi@ch-roubaix.fr

Dr Sylvie SCHLANGER, sylvie.schlanger@ars.sante.fr

Et

Dr Jean-Jacques CABAUD, jjcabaud@ints.fr

Pour de plus amples informations concernant l'inscription à ce programme de DPC, merci de joindre :

Téréza MARIE / Tél : 01 44 49 30 23 /E-mail : tmarie@ints.fr

Programme DPC établi en collaboration avec : **CNP V3TC**



**Conseil National Professionnel de Vigilance et
Thérapeutique Transfusionnelles Tissulaires et Cellulaires**